

REUNION DU CONSEIL D'ICTT

Jeudi 30 mars 2017

Présents : Antonia Amo Sánchez, Anika Falkert, Cyrielle Garson (secrétaire de séance), Madelena Gonzalez, Nathalie Hascoët Nathalie Macé, Anne Paoli, Eleanor Stewart
Représentés : Marianne Beauviche (procuration à AAS), Dominique Klinger (procuration à MG), Graham Ranger, (procuration à MG), Giuseppe SOFO (procuration à Cyrielle Garson), Jean-Claude Ternaux (procuration à NMB),

Demandes de remboursements

Les remboursements pour déplacements accordés unanimement par le conseil (à hauteur des maxima fixés) sont les suivants :

Florence BISTAGNE (650 euros)

Naïma LAMARI 600 euros

Giuseppe SOFO 650 euros

Bernard URBANI 319 euros

Il est aussi rappelé à cette occasion de soigner les demandes de remboursement en indiquant sur le formulaire le nom exact du lieu et du colloque et toutes les autres précisions nécessaires au bon traitement des demandes.

Suite à la visite des experts, les doctorants d'ICTT doivent maintenant systématiquement faire une demande à l'École doctorale 537 (et aussi chercher d'autres sources de financement comme ERASMUS) pour tout déplacement scientifique.

Pour rappel, le plafond est à 1000 euros par personne et par année (en fonction du budget du laboratoire au moment de la demande).

Demande d'adhésion de Mme VIDOT (docteure depuis juin 2016). Madelena Gonzalez fait lecture d'un rapport favorable établi par B. URBANI. Elle rappelle que les membres associés ne sont pas financés. Après quelques échanges, un vote à bulletin secret permet d'arriver à la décision suivante : Mme VIDOT deviendra membre associée (13/13 OUI).

Financement des projets : A. FALKERT présente la journée d'étude du réseau Francophonie (réseau créé en 2012 et dont le but est de développer des modules pour la didactique de la francophonie qui seront mis en ligne ; chaque année l'une des universités membres organise une journée d'étude). 1500 euros sont demandés à ICTT pour 3 journées en juin 2017. La demande de financement est acceptée à l'unanimité puisque le projet est au cœur du projet quinquennal. N. HASCOET rappelle aux porteurs de projet de mettre systématiquement au courant la maison de la recherche. Le projet autour de PIRANDELLO de P. RANZINI est aussi accepté (1007 euros). Ce projet semble susciter beaucoup d'intérêt, notamment chez les collègues de lettres. Il sera proposé au porteur du projet d'ajouter une

journée au programme afin que d'autres membres d'ICTT puissent intervenir. Le projet sur le théâtre des romanciers (B. URBANI et J-C TERNAUX) est aussi accepté à l'unanimité (2000 euros).

Pilotage des projets : Il devient impératif aujourd'hui de suivre les recommandations de l'HCERES et tout projet se doit d'être piloté par une équipe (au moins deux personnes) pour le bien collectif. Désormais, ICTT donnera une enveloppe pour des projets exploratoires en cours qui font partie du projet quinquennal. Conditions pour l'accord de principe : donner un calendrier, pilotage par au moins deux personnes.

Communication : un point que l'on pourrait discuter lors d'une prochaine AG. Il serait peut-être bienvenu de créer une rubrique « projets en cours » sur notre site internet.

Hommage à Christian PETR. Le laboratoire est prêt à le financer mais il faut un volontaire pour l'organisation. MG propose d'en parler à ses anciens doctorants.

Le prochain Conseil se tiendra en juin. Il sera notamment question de réfléchir sur les critères pour aider le bon pilotage des projets (afin qu'ils profitent plus au collectif).

La séance est levée à 15h45.